



Calendrier des activités

FÉVRIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 	7	8 Assemblée du conseil	9	10	11 
12	13 	14 	15	16	17	18
19	20 	21	22	23	24	25 
26	27 	28				

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Février 2023



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Petit journal à très peu de frais?

Frais mensuels exigibles

1/3 de page = 2 \$

1/2 page = 5 \$

1 page = 10 \$

MANON POULIOT

Conseillère en soins de beauté indépendante

326, chemin de la plage Delisle
Clerval, Qc, J0Z 1R0

T: 819.783.2042

C: mpouliot.mk@hotmail.com



CADEAU PERFECTO

Jean-Marc Bélanger

Fabrication d'accessoires en bois
Stylos, Plumes, Ouvre-lettres et plus.

550 chemin de la Plage Cayouette

Clerval (QC) J0Z 1R0 819-783-2022

Cadeaupperfecto.com

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

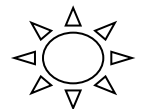
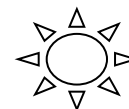
Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus !

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1^{re} rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

Échec
aux
invasions
de domiciles

PROTÉGER VOTRE DOMICILE

**POUVEZ-VOUS
PROTÉGER
VOTRE DOMICILE
CONTRE UNE INVASION?**

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

SD 3010

FÊTE
D'HIVER

2023

shutterstock.com · 2101164088

Oyé Oyé !!

La Municipalité est en préparation pour une fête d'hiver qui devrait se tenir le 25 février toute la journée !

Au menu, patin, glissade, feu de camps, feux d'artifices, jeux gonflables !! Vous pourrez aussi faire des tours de poney moyennant un léger frais, les profits récoltés seront pour la future maison des jeunes !!!

Des collations ainsi que des breuvages non alcoolisés seront disponible sur place ! Vous pouvez apporter votre alcool !

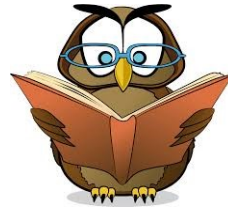
Nous vous attendons en grand nombre !!!



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT
Adultes : \$4.00.
Enfant moins de 18 ans : gratuit.



Lundi 19h00 à 20h00

Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30

Jeudi 9h00 à 11h30

GRAND CONCOURS

Gagnez à visiter votre biblio!

BILLET D'OR

Recherchez un **billet d'or** dans votre bibliothèque et rendez-vous au grandconcoursbiblio.ca

12-25 FÉVRIER 2023

À GAGNER
Un cadeau offert par **SAMIAN** et **200 prix instantanés!**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devront être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

Prêt de raquettes et prêt de patins

Service de prêt de raquette sur neige et prêt de patin à glace
offert ****GRATUITEMENT**** au Bureau Municipal





LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.



Service psychosocial,
activités de groupe,
accompagnement, répit aux
proches aidants et plus
encore!

Pour plus d'informations, contactez
Jade Bouchard, intervenante sociale
du secteur d'Abitibi-Ouest

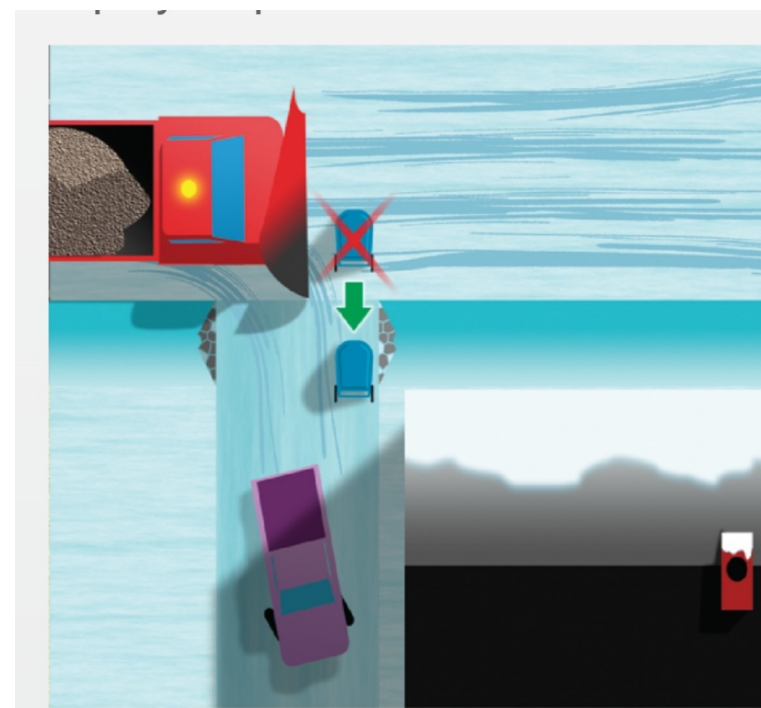
(819) 333-7088
intervenants@pilieratcat.qc.ca
350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)

www.pilieratcat.qc.ca
Facebook: Le Pilier

Été comme hiver, toujours placer le bac sur votre propriété en bordure de la voie publique

Lors de la journée de collecte de vos bacs de poubelles et de recyclage, il est important que ces derniers soient situés sur votre propriété et non pas dans la rue, car ils nuiront aux travaux de déneigement. Les bacs qui ne se trouvent pas sur votre propriété, s'ils se font endommager, les dommages seront de votre responsabilité et non de la responsabilité des employés qui effectuent les travaux ni de la responsabilité de la municipalité. Nous vous demandons aussi de bien vouloir déneiger les couverts de vos bacs quand vous les mettez au chemin. Aussi, si vous avez des boîtes aux lettres mobiles, bien vouloir les mettre au bon endroit afin d'éviter que les charrues les endommagent. **Nous ne serons pas responsables si vos bacs ou vos boîtes aux lettres se font endommager.**

Merci de votre collaboration !



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 5 Février 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Samedi 11 Février 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour les paroissiens par dons

Dimanche 12 Février 2023: 11h00: La Reine (Abbé Rémy)

Dimanche 19 Février 2023 :9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Samedi 25 Février 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour parents défunt par un paroissien

Dimanche 26 Février 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

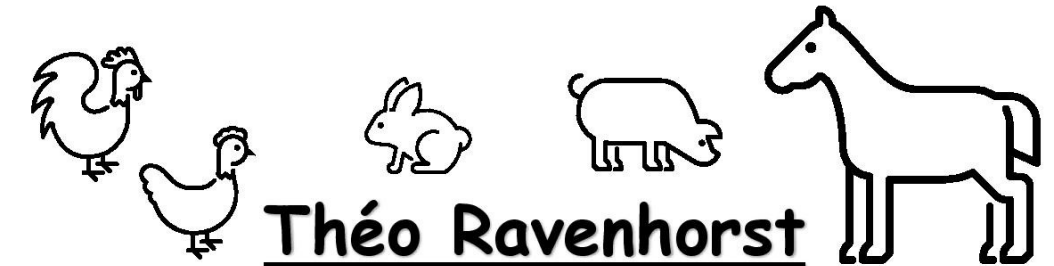


Service de Gardiennage pour vos Animaux

Vous partez en voyage ou devez vous absenter une nuit?
Je vous offre mes services de gardiennage pour vos animaux
directement à votre domicile.

Tarif personnalisé selon vos demandes et le nombre d'animaux

À partir d'aussi peu que **5\$** par jour

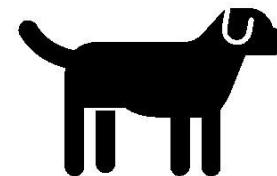


Théo Ravenhorst

819 783-2202

Ou communiquer avec moi
sur ma page Facebook

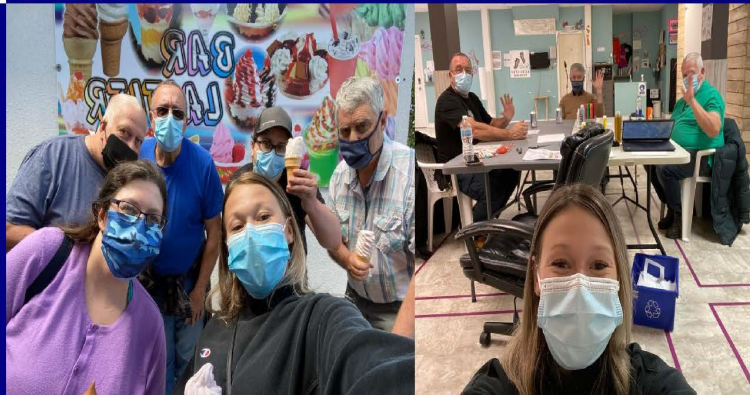
Service offert que dans la municipalité de Clerval



Le Pilier est un organisme qui vient en aide aux personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC) et à leurs proches.

Service psychosocial, activités de groupe, accompagnement, répit aux proches aidants et plus encore!

Pour plus d'informations, contactez l'intervenante du secteur d'Abitibi-Ouest



Coordonnées

(819) 333-7088

intervenants@pilieratcat.qc.ca

350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)



Savez-vous ?

Savez-vous qu'il est interdit à quiconque de procéder à des coupes de bois sur les terres de la municipalité sans avoir au préalable de permis émis par la municipalité sous peine d'amende? Pour toute informations ou pour une demande de permis de coupe, veuillez-vous adresser au bureau municipal !



ACHAT DE VÉHICULES

EN TOUS GENRE

Ça traîne dans ta cour ?
Tu veux t'en débarrasser ?

- ➔ Fonctionnel ou pas
- ➔ Plaquable ou pas
- ➔ Accidenté ou pas

Entre 100\$ et 800\$ Selon le véhicule et l'état

Sur tout le territoire de l'Abitibi

La Sarre et les environs – Rouyn – Amos- Val D'Or et plus !

819-947-2323

819-339-4371



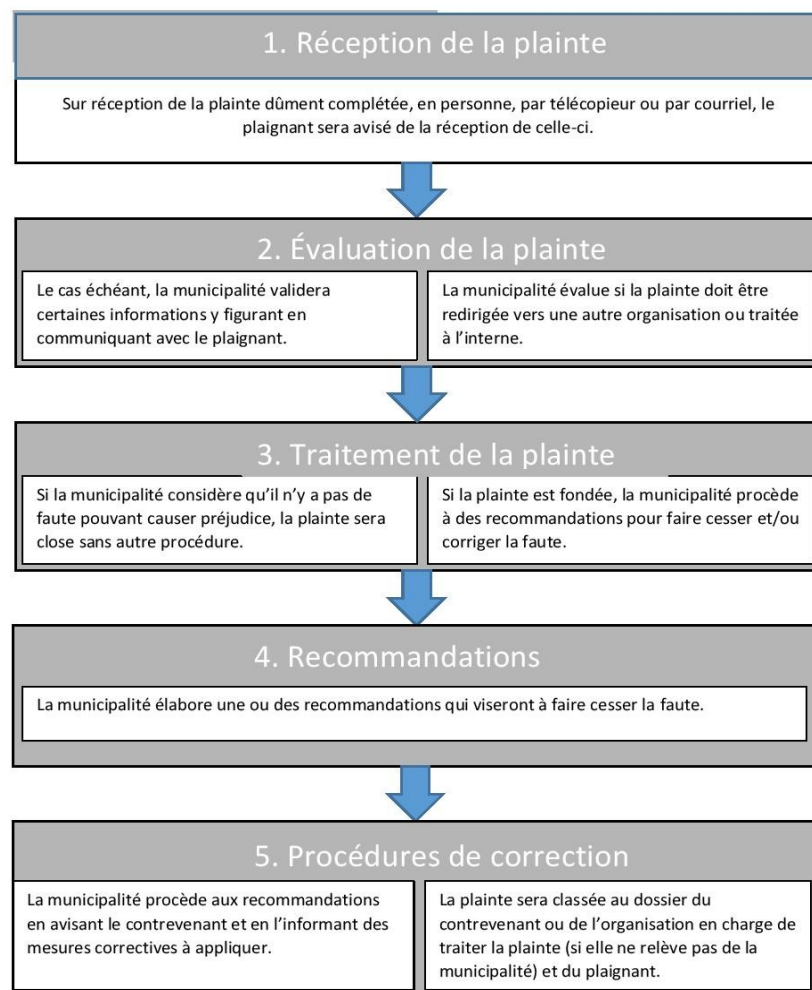
Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang
Clerval (Québec) J0Z 1R0
Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



La fonte des neiges

Une température plus clémente

Dans les prochaines semaines, la fonte des neiges débutera avec les températures qui se réchaufferont. Voici donc quels trucs et astuces concernant la gestion de l'eau à cette période.

Ne pas déplacer la neige

Saviez-vous que de laisser fondre la neige sur votre terrain, plutôt que de la déplacer afin qu'elle fonde plus rapidement, serait plus **bénéfique pour vous, votre gazon et l'environnement?**

En effet, la neige sur votre terrain permet de **protéger votre gazon** des périodes de gel/dégel, en plus de constituer des réserves d'eau souterraine qui peuvent retarder le besoin d'arrosage. En déplaçant la neige pour que celle-ci fonde plus rapidement, cela risque de faire de la pression sur le réseau d'égout déjà bien en demande. Il vaut donc mieux **laisser Dame Nature effectuer son travail!**



L'hibernation des pollinisateurs dépasse la fonte des neiges². Laissez donc vos feuilles au sol et attendez au moins deux semaines supplémentaires avant de râteler votre pelouse, votre jardin et vos fleurs vous remercieront.

Garder son puits toujours dégagé

De plus, durant l'hiver, nous recommandons aux citoyens ayant un puits à la maison de maintenir la tête du puits dégagée en tout temps pour limiter les

risques de contamination à la fonte des neiges (surtout si vous avez des chiens), pour faciliter l'accès en cas de bris, ainsi que pour ne pas bloquer la prise d'air qui se situe dans le couvercle du puits. En effet, sinon cela pourrait affecter le rendement de votre puits.³



Le printemps est l'un des meilleurs temps pour faire l'analyse de l'eau de votre puits. Profitez d'un forfait exclusif de **175\$ (taxes en sus)**, ainsi que d'un rabais postal de 50\$. Pour plus d'information, consultez la page du **Projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau de votre puits résidentiel** sur notre site internet.



Pour toutes informations supplémentaires:

Contactez l'OBVAJ : 819-824-4049
informations@obvaj.org / www.obvaj.org



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

1-Richard, S. (19 avril 2019). Fonte des neiges et gazon : les bonnes pratiques. *Le Quotidien numérique*.

2-S.A. (avril 2019). Pollinator garden spring clean-up. *The Corner Pollinator Garden and Wildlife Habitat*.

3-Marc-André. (6 avril 2016). L'ABC d'un puits artésien en santé. *Puits Lanaudière*.

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI
avant le 1^{er} mars 2023 inclusivement.



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 500 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.
Date limite : le 1 mars 2023 inclusivement.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

ASSURANCE VOYAGE- Pourquoi prendre une assurance voyage ?

Une assurance voyage vous protège des imprévus financiers lorsque vous voyagez à l'extérieur de votre province, même pour une journée.

L'assurance voyage c'est :



Protection sur mesure en sélectionnant seulement celles qu'il vous faut ;



Tranquillité d'esprit en évitant le stress lié aux imprévus et ainsi profiter pleinement de vos vacances ;



Service d'assistance 24 /7 pour obtenir de l'aide en cas d'urgence médicale ou non médicale lorsque vous êtes à l'étranger.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

www.desjardins.com/particuliers/assurances/assurance-voyage

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

L'APPEL

Thème : Vous et moi

Bonjour à tous,

J'ai une mauvaise et une bonne nouvelle pour vous. La mauvaise est que Dieu déclare dans sa parole (La Bible) que tous ont péchés, tous vous et moi que le péché sépare la relation avec Dieu, et que le péché conduit à la condamnation éternelle.

Dans le livre d'Ésaïe au chapitre 59 et au verset 2 nous dit : Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et Dieu, ce sont vos péchés qui vous cachent la face et l'empêche de vous écouter.

La bonne, dans l'Évangile de Jean, chapitre 3 verset 16 nous dit : Car Dieu à tant aimé le monde (vous et moi) qu'il a donné son fils unique afin que quiconque (vous et moi) croit en lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle.

Ce verset est le plus cité de toute la Bible parce qu'il est le plus beau, le plus véridique et le plus important à connaître.

Dieu s'est réconcilié avec l'humanité (vous et moi) en son fils Jésus qui est mort sur la croix pour vous et moi, il a porté nos péchés les vôtres et les miens, en ceci nous avons la vie Éternelle, une condition demeure, se repentir, mettre sa foi en lui et sa confiance, lui donner notre vie afin qu'il en soit le guide.

Faites cela aujourd'hui !

Raymond Boudreault

Pour m'écrire : WILLIAM1950@LIVE.CA



Rôti de bœuf aux petits légumes

Préparation : 25 minutes

Cuisson : 50 minutes

Portions : 4

Ingrédients

Rôti

- 1/2 céleri rave, pelé et coupé en dés
- 2 panais, pelés et coupés en dés
- 3 carottes, pelées et coupées en dés
- 2 pommes de terre, pelées et coupées en dés
- 60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive
- 1 rôti de côtes croisées de 2.5 lb désossé et ficelé avec l'os
- 2 c. à soupe de moutarde de dijon
- 12 gousses d'ail, non pelées

Sauce

- 1 c. à thé de miel
- 3/4 tasse de vin rouge
- 1 c. à soupe de moutarde à l'ancienne
- 1/3 tasse de bouillon de boeuf

Préparation

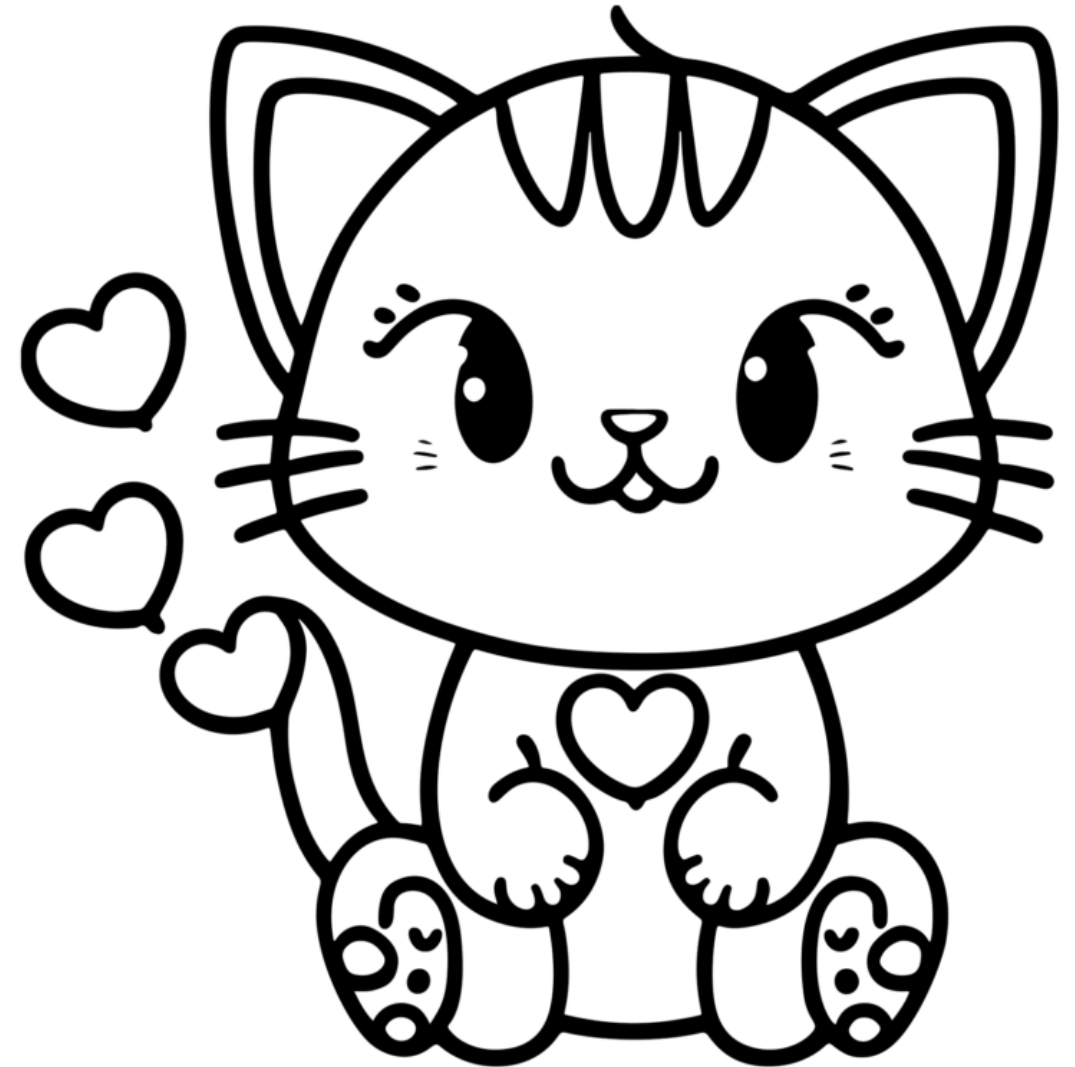
• Rôti

- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 165 °C (325 °F).
- Dans une grande poêle feu moyen-élevé, dorer les légumes dans la moitié de l'huile (30 ml/2 c. à soupe). Saler et poivrer. Réserver les légumes sur une assiette.
- Dans la même poêle, dorer le rôti de tous les côtés dans le reste de l'huile. Déposer le rôti sur une plaque de cuisson. Réserver la poêle, sans la nettoyer, pour la confection de la sauce. Badigeonner le rôti de la moutarde de Dijon. Saler et poivrer. Ajouter les légumes et les gousses d'ail sur la plaque. Cuire au four 50 minutes ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré dans la viande indique 50 °C (122 °F)
- Retirer du four. Déposer la viande dans une assiette. Couvrir de papier d'aluminium et laisser reposer 10 minutes. Peler les gousses d'ail et les réduire en purée. Réserver. Laisser les légumes dans le four éteint le temps de confectionner la sauce.

Sauce

- Dans la même poêle à feu élevé, verser le miel. Déglacer avec le vin et laisser réduire de moitié. Ajouter la moutarde, la purée d'ail et le bouillon. Cuire 1 minute en remuant. Ajouter un peu de bouillon, si désiré.
- Retirer la ficelle et les os. Sur un plan de travail, trancher le rôti finement dans le sens contraire des fibres. Servir la viande avec les légumes et la sauce.

FEVRIER



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!

Quand tu auras retrouvé tous les mots de la grille,
tu découvriras la question que je me pose.
Réponds-moi.

E	T	I	N	C	E	L	L	E	S
L	A	E	D	I	D	V	E	R	S
E	R	T	N	O	C	N	E	R	U
C	M	E	N	T	A	R	E	S	O
T	E	N	D	R	E	S	S	E	V
R	E	I	I	P	S	R	M	L	Z
I	E	R	S	A	M	I	T	I	E
C	H	E	R	I	R	S	O	A	D
I	T	B	O	U	Q	U	E	T	N
T	M	U	P	A	R	T	A	G	E
E	R	I	T	N	E	S	S	E	R

Ailes
Amitié
Bouquet
Chérir
Donne
Embrasser
Electricité

Espérer
Étincelles
Idéal
Partage
Rencontre
Rendez-vous
Ressentir

Tendresse
Tenir
Tenter
Toi
Vers